



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET NUMÉRO PPCMOI2015-01 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 (PPCMOI) INTITULÉ PPCMOI RELATIF À L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT SITUÉ AU 27 RUE PRINCIPALE ET À SON OCCUPATION PAR UNE MICROBRASSERIE

PREMIER PROJET NUMÉRO PPCMOI2015-02 ADOPTÉ EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 220 (PPCMOI) INTITULÉ PPCMOI RELATIF À L'OCCUPATION D'UN BÂTIMENT SITUÉ AU 10-10A RUE PRINCIPALE SUD PAR UNE MICROBRASSERIE

Avis est par les présentes donné, aux personnes et organismes intéressés :

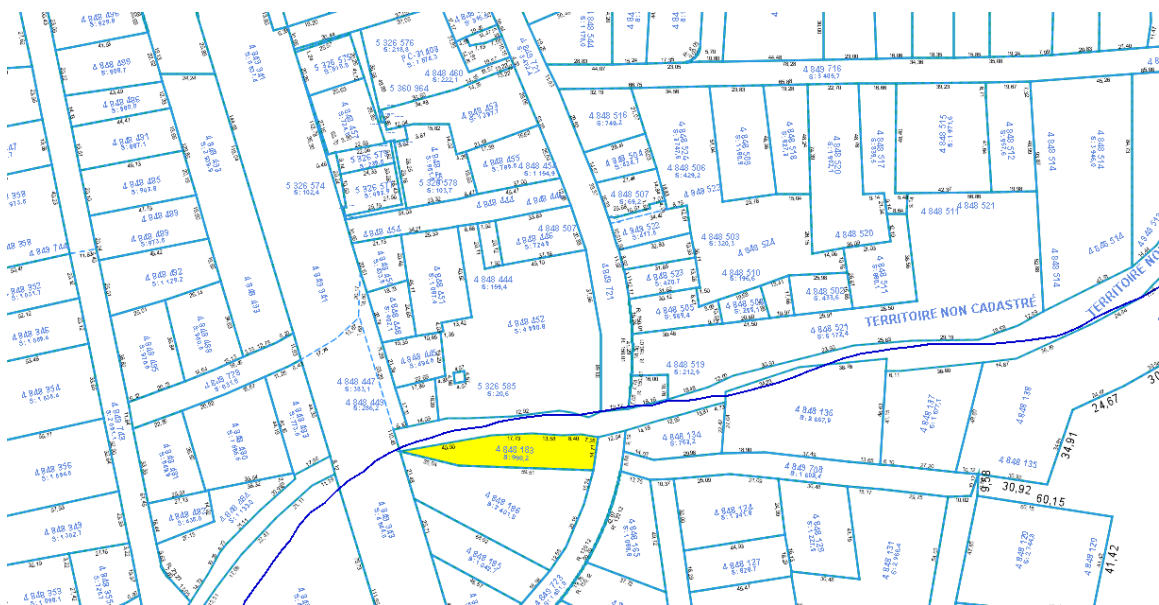
Qu'à sa séance ordinaire tenue le 4 mai 2015, le conseil municipal de la Ville de Sutton a adopté, par les résolutions numéro 2015-05-197 et 2015-05-198, les projets numéro PPCMOI2015-01 et PPCMOI2015-02 adoptés en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 220* (PPCMOI) relatifs aux immeubles suivants :

- 27 rue Principale Sud (lot 4 848 183 du cadastre du Québec, PPCMOI2015-01);
- 10-10A rue Principale Sud (lots 4 848 507 et 4 848 522 du cadastre du Québec, PPCMOI2015-02)

Que lesdits projets feront l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **lundi 1^{er} juin 2015, à 18h45**, en la salle communautaire de Sutton Jonction, située au 132, chemin Mont-Écho

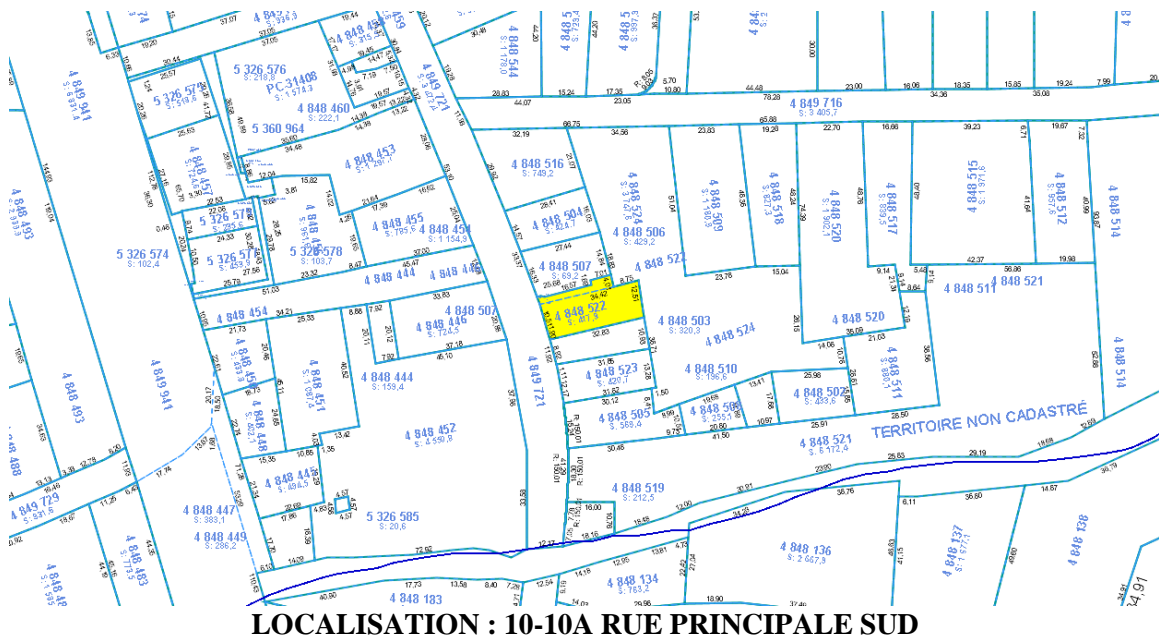
Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou le membre du conseil désigné par lui expliquera les projets ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ces sujets.

Que le projet numéro **PPCMOI2015-01** vise à autoriser l'implantation d'un bâtiment situé au 27 rue Principale Sud et l'occupation par une microbrasserie (lot 4 848 183 du cadastre du Québec).



LOCALISATION : 27 RUE PRINCIPALE SUD

Que le projet numéro **PPCMOI2015-02** vise à autoriser l'occupation du bâtiment situé au 10-10A rue Principale Sud par une microbrasserie (lots 4 848 507 et 4 848 522 du cadastre du Québec)



Que les projets numéro PPCMOI2015-01 et PPCMOI2015-02 contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une copie des projets et l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville sis au 1, rue Principale Sud, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30, du lundi au vendredi.

Donné à Sutton, ce 13^e jour du mois de mai de l'an 2015.

Julie Lamarche
Greffière adjointe